



Denise Drapeau
Volume 6, numéro 3, 2001

Le huitième art

← Précédent Suivant →

Ouvrages imprimés à connaître

Dans la phrase « Elle est tellement malade, qu'elle se rend à l'hôpital », la présence de la virgule après « malade » est-elle fautive ?

Peut-il y avoir un signe de ponctuation avant les deux-points ?

Quand une citation se termine par un point, peut-on mettre un autre point après les guillemets ? La présence de ce point est-elle fautive ?

Doit-on laisser une espace entre le point d'exclamation et le mot qui le précède ?

En bas de page, une référence bibliographique est-elle présentée et ponctuée de la même façon que dans une bibliographie ?

Voilà quelques questions auxquelles on répond dans *L'art de ponctuer*^[1], guide paru cet automne et dont l'auteur est Bernard Tanguay, professeur de français au cégep de Saint-Jérôme et membre du jury de la Dictée des Amériques. Cet ouvrage enchante toute personne qui se soucie de la ponctuation de ses phrases : il constitue une référence indispensable pour quiconque a besoin d'un avis sur un emploi particulier d'un signe de ponctuation.

Le format pratique de l'ouvrage (12,8 cm x 20,48 cm) le rend facile à manipuler, et ce, malgré ses 174 pages. Très détaillé, l'index étonne par la précision des différents cas répertoriés. Autant les inconditionnels de la grammaire traditionnelle que les adeptes des grammaires nouvelles l'apprécieront. De plus, la mise en pages plaît immédiatement : sobre, aérée et nette, elle permet de trouver rapidement l'information recherchée.

En ce qui a trait au contenu, Bernard Tanguay innove dans sa façon d'aborder les problèmes de ponctuation. Ceux-ci sont envisagés non seulement sous l'angle de la grammaire traditionnelle, mais également sous celui de la grammaire nouvelle, qui tient compte de la situation de communication. Il suffit de bien comprendre ce qu'est un « acte de

parole », car cet acte sert de guide dans l'emploi d'un signe de ponctuation, et plus particulièrement de la virgule. C'est justement par l'importance qu'il accorde à ce signe que l'auteur assure son originalité à cet ouvrage. Chaque cas d'emploi de la virgule, souvent problématique, est clairement exposé et abondamment illustré d'exemples, souvent courts et humoristiques qui, à leur tour, sont accompagnés d'explications efficaces et de remarques judicieuses. Par exemple, à l'entrée numéro 16, on trouve le cas de « **soit... soit** » suivi de quatre exemples :

« *Quand papa se reposera-t-il ?*

-- *Papa se reposera **soit** demain **soit** samedi. »*

« *Que fera papa ?*

-- *Papa se reposera, **soit** demain **soit** samedi. »*

« *Que buvais-tu ?*

-- *Je buvais **soit** de l'eau **soit** du scotch. »*

« ***Soit** Marianne **soit** Stéphanie sera élue présidente. »*

L'explication qui suit ces exemples précise : « L'usage est on ne peut plus hésitant, mais quand deux groupes de même rôle sont coordonnés par **soit... soit**, il semble raisonnable de ne pas mettre de virgule entre eux -- à moins que le premier ne soit trop long. En fait, on n'en mettra une à tout coup que si ce sont deux phrases de même niveau que l'on cherche à ainsi opposer :

Soit nous irons voir Starmania, **soit** nous jouerons au poker.

Quatre remarques s'ajoutent à cette explication :

« 1. *Le bon usage* et le *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* condamnent la construction du dernier exemple, lui préférant **Ou** (*bien*) nous irons voir Starmania, **ou** (*bien*) nous jouerons au poker. »

« 2. Avec trois **soit**, tout dépend si le premier donne la première de trois informations, ou la deuxième de quatre : *Il se rendra soit à Zurich, soit à Londres, soit à New York. -- À l'époque, nous travaillions tous, soit au centre d'aide, soit à la cafétéria, soit à la bibliothèque. »*

« 3. Avec **soit... ou**, personne ne met jamais de virgule avant **ou** : *Papa se reposera soit demain ou samedi. »*

« 4. Entre deux **soit que**, on met une virgule : *Il ne sortait jamais, soit que son travail l'accaparât, soit que la fatigue l'abattît. »*

Cet exemple, parmi tant d'autres, démontre autant le sérieux que la rigueur dont a fait preuve Bernard Tanguay.

Tous les autres signes sont étudiés, du point à l'astérisque ; tous sont aussi savoureusement illustrés et expliqués. Au fil des pages, on ne peut que sentir la profondeur et la sûreté des connaissances de l'auteur. Enfin, étant donné que ce guide s'adresse à tous, y sont inclus non seulement les cas d'utilisation de la ponctuation qui relèvent de la grammaire, mais aussi ceux qui relèvent de la typographie, de la correspondance, ou encore, d'autres usages qui ne sont pas consignés dans les grammaires.

L'art de ponctuer se révèle à la fois méthodique, original, moderne et complet. À garder près de son *Petit Robert* et de son *Multidictionnaire*...



1 Bernard TANGUAY, *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec/Amérique, 2000, 174 p. [Retour](#)

PARTAGER



UN TEXTE DE



Denise Drapeau

Professeure, département de lettres, Cégep de Lévis-Lauzon



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

[S'abonner à l'infolettre](#)

[Site de l'Amélioration du français](#)

[À propos](#)

[Contactez-nous](#)

[Droits d'utilisation](#)

[Générique](#)

Le français L1, L2, L3...

- Journée intercaf du printemps 2001
- D'un point de vue psychoaffectif, qui est francophone?
- L1+L2=?
- Le multilinguisme des jeunes allophones québécois: ressource sociétales et défi éducatif
- Le centre d'aide: donner des moyens
- Le huitième art
- Les faux amis
- Que de pudeur!
- Quelques réflexions sur la correction de textes écrits
- Le français au cégep: les allophones jouissent-ils du soutien nécessaire?
- Babillard
- Du nouveau aux États généraux